



Règlement

Triathlon de Chalain-Jura 2024

1. S'inscrire au Triathlon de Chalain implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
2. Le Triathlon de Chalain se déroulera les 8 et 09 juin 2024
3. Les inscriptions seront ouvertes du lundi 1er janvier 2024 au dimanche 09 juin 2024.
4. Les inscriptions se font « En ligne » via notre prestataire d'inscription Njuko. Les frais liés à la prestation Njuko sont à la charge du participant.
5. Le nombre de dossards disponible par course est le suivant :
 - **Course M** : 400 dossards
 - **Course Relais M** : 50 dossards
 - **Course S** : 400 dossards
 - **Course Relais S** : 50 dossards
 - **Course 8-11** : 120 dossards
 - **Course XS vague 12-15** : 150 dossards
 - **Course XS** : 70 dossards
6. A partir du moment où une course affichera complet, il sera procédé à l'ouverture d'une liste d'attente. Si des dossards venaient à se libérer, un mail sera envoyé aux inscrits sur la liste d'attente

dans l'ordre chronologique d'inscription. Ces derniers auront 12H pour s'inscrire à défaut de quoi le dossard libéré sera proposé à un autre inscrit sur cette même liste d'attente.

7. Tarifs d'inscriptions

Les tarifs d'inscription sont définis comme suit :

- Inscription à la **course M** : 45,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 60,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la **course S** : 35,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 45,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux **courses Poussins-Pupilles et Benjamins-Minimes** : 7,00 €
- Inscription à la **course XS** : 20,00 €

Les tarifs d'inscriptions sont majorés à partir du 20 mai 2024 :

- Inscription à la **course M** : 50,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 70,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la **course S** : 40,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 50,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux **courses Poussins-Pupilles et Benjamins-Minimes** : 10,00 €
- Inscription à la **course XS** : 25,00 €
- Ces tarifs sont valables jusqu'au 9 juin 2023.

Les tarifs d'inscriptions **les 8 et 9 juin 2024** sont majorés comme suit :

- Inscription à la **course M** : 55,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 75,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la **course S** : 50,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 55,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux **courses Poussins-Pupilles et Benjamins-Minimes** : 12,00 €
- Inscription à la course XS : 30,00 €

L'organisation se réserve le droit d'inviter qui que ce soit à participer aux épreuves à titre gratuit sans qu'elle n'ait à se justifier.

Un concurrent inscrit qui désirerait changer de course se verra appliqué des frais de dossier d'un montant de 5 €.

8. Annulations d'inscriptions

En cas d'annulation d'inscription, les modalités de remboursement sont définies comme suit :

- Demande de remboursement **avant le 2 juin 2024** compris : remboursement du tarif d'inscription (hors frais Njuko) amputé de 6,00 € de frais de dossier.
- Demande de remboursement **jusqu'au vendredi 7 juin 2024** : Pas de remboursement. Il vous sera proposé une inscription gratuite sur la course de même format pour l'édition 2024 du triathlon de Chalain.
- Demande de remboursement les **8 et 9 juin 2024** : Il ne sera procédé à aucun remboursement, et il ne vous sera pas proposé de report d'inscription pour l'édition 2025.
- En cas d'annulation par l'organisateur, Les participants inscrits seront remboursés sur la base du montant des frais d'inscriptions. La part réglée au titre de la rémunération du prestataire d'inscription ne sera pas remboursée.

9. Pass compétition

- Les licenciés FFTRI « Compétition Jeune » et « compétition » sont affranchis de l'achat, à l'inscription, d'un « pass compétition ».
- Les personnes non-licenciées et licenciées FFTRI « Loisir », « Dirigeant » ou « Action » devront souscrire au « Pass compétition ».
- Le Tarif du Pass-Compétition est le suivant :
 - ✓ **Course M** : 20 €
 - ✓ **Course relais M** : 5 € par non-licencié FFTRI prenant part au relais
 - ✓ **Course S** : 5 €
 - ✓ **Course Relais S** : 5 € par non-licencié FFTRI prenant part au relais
 - ✓ **Course 8-11 et XS vague 12-15** : 2 €
 - ✓ **Course XS** : 2 €

10. Formulaire information santé

- Qui doit répondre au formulaire information santé ?
 - ✓ Les licenciés FFTRI « Dirigeant » ou « Action ».
 - ✓ Les non-licenciés FFTRI.

11. Retrait des dossards

- Les retraits des dossards se feront sur le site de l'épreuve :
 - ✓ Le samedi 8 juin 2024, de 13H00 à 18H00.

✓ Le dimanche 9 juin, à partir de 8H00

- Pour chaque course, il ne sera plus possible de retirer son dossard 30 minutes avant le départ de la course.
- Les dossards non-retirés 30 minutes seront alors remis à la disposition d'éventuels athlètes, présents sur site, en attente de dossard.

12. Tout litige non évoqué dans le présent règlement sera tranché par l'organisateur.

Règlement des épreuves

13. Le Triathlon de Chalain-Jura 2024 est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon. A ce titre, la réglementation FFTRI s'applique dans son intégralité.

14. Les précisions suivantes sont apportées

- Les courses relais sont des « relais type B » : Chaque concurrent réalise une ou deux disciplines avant de passer le relais. Le passage de relais se fera par transmission de la puce de chronométrage.
- Sur l'épreuve M, dont le départ sera donné à 14H30, les concurrents qui entreront dans l'aire de transition T2 (transition vélo-Course à pied) après 17H10 ne seront pas autorisés à prendre le départ de la partie course à pied.

— TRIATHLON —
CHALAIN JURA
2024